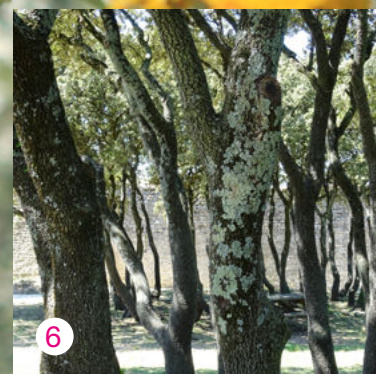
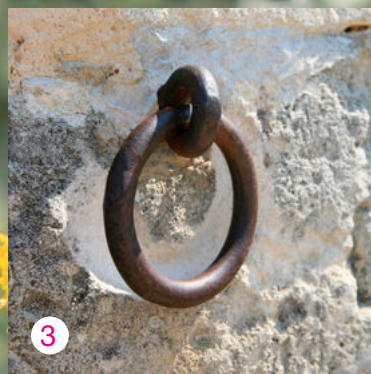
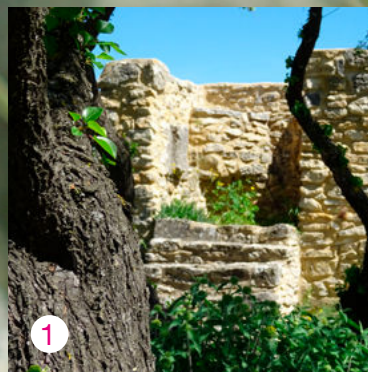


“Toutes les choses  
ont leur  
**mystère,**  
et la poésie  
c'est le mystère de  
toutes les choses”

Federico García Lorca



Dossier

**BUDGET**

Photos dévoilées page 12

# Sommaire

LE BULLETIN MUNICIPAL ! ■ VÉNÉJAN N°5  
AVRIL 2017

## Administration

ÉDITO

LE MOT DU MAIRE

## Concertation

LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

BORNE CANINE

## Économie - Solidarité

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2016

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2016

BUDGETS PRIMITIFS 2017

FISCALITÉ 2017

CCAS

## Point info

## Ressources Humaines et Territoire

30 ANS DE MAIRIE : UNE TRANCHE DE VIE

SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT (SABRE)

SYNDICAT DE L'EAU (SIAEP)

## Vie publique

PÉDIBUS

NAP / GARDERIE / CANTINE

VÉNÉJAN NATURE : NOUVELLE DATE

VÉNÉJAZZ

BODÉGA

## Cadre de vie

LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

VOIRIE / ESPACES VERTS

RÉSEAUX

## Au fil des saisons

MANIFESTATIONS À VENIR



## HORAIRES

Mairie :

Lundi, mardi et jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Urbanisme :

Lundi de 14 h à 18 h

Mardi de 14 h à 17 h

Jeudi de 8 h à 12 h

Vendredi de 9 h à 12 h

Agence Postale Communale :

Lundi, mardi et jeudi de 9 h à 11 h 45

Mercredi de 8 h 45 à 11 h 30

Vendredi de 9 h 30 à 11 h 45

## CONTACT

Tél. : 04 66 79 25 08 - Fax : 04 66 79 25 94

Mail : [mairie@venejan.fr](mailto:mairie@venejan.fr)

Site internet : [www.venejan.fr](http://www.venejan.fr)

Courrier : Mairie de Vénéjan

95, Grand' Rue - 30200 VÉNÉJAN

Directeur de la publication : Bruno Tufféry (Maire) - Ont participé à ce bulletin : Sophie Valla, Rachel Charbonneaux, Bénédicte Chauvet, Alain Clerc, Gérard Estelle, Myriam Le Boulch, Béatrice Loison, Thierry Loison, Michel Millot, Michelle Personelli, Martine Potié, Florian Poudevigne, Gérard Sautel, Patricia Vaz, Richard Verdier - Crédits photos : Mairie de Vénéjan - Fini d'imprimer : avril 2017  
Tirage : 580 exemplaires - Création graphique : Éloïse Fantone - Réalisation : Reproconcept® à Pont-Saint-Esprit.

# Le mot du Maire



## Édito

### Le Bulletin Municip@l !

1€50

1€50, c'est le prix d'un café, d'un journal, d'un litre d'essence ...

1€50, c'est aussi la mensualité que la commune paiera pour chacun des 1250 Vénéjanais afin de rembourser l'emprunt contracté pour le financement de la réhabilitation du foyer Maurice Fost.

**Ce prêt "croissance verte",** d'un montant de 450 000 € à taux zéro, obtenu auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour une durée d'amortissement de 20 ans sans frais de dossier, **n'aura aucun impact sur la fiscalité locale.**



**D**ans la lettre du Maire du 1<sup>er</sup> janvier 2017 distribuée avec le dernier bulletin municipal "Spécial futur Espace Maurice Fost", je vous ai présenté un bilan à mi-mandat de la mise en œuvre de notre programme depuis mars 2014.

Aujourd'hui, tournons-nous vers l'avenir avec les trois prochaines années de mandat pendant lesquelles l'équipe municipale poursuivra son travail toujours guidée par les trois priorités suivantes :

- gérer rigoureusement l'argent public ;
- préserver le patrimoine communal ;
- placer les Vénéjanais - vous placer - au cœur de nos actions et réalisations.

#### Améliorer le cadre de vie et rendre la vie publique agréable ...

Il nous revient de préparer l'avenir de la commune au moyen d'études et de diagnostics indispensables comme le Schéma Directeur d'Assainissement et le Schéma de Gestion des Eaux Pluviales qui sont en cours d'élaboration.

Il convient également de poursuivre tout un programme d'entretien et de rénovation de l'ensemble des bâtiments communaux qui nécessitent d'importants et coûteux travaux. Les nombreux kilomètres de routes et chemins (proche de 50 kms !) sont aussi une de nos priorités et en fin de mandat ce sont près de 500 000 € qui auront été investis dans la voirie.

La période des beaux jours arrivant, de nombreux événements municipaux et animations associatives sont programmés en divers lieux de la commune.

J'adresse tous mes encouragements et remerciements aux organisateurs et vous invite chaleureusement à participer à ces manifestations.

#### Vénéjan est un village où il fait bon vivre !

Vous le voyez, sans baguette magique, l'accomplissement de notre projet de mandat, le "Agir ensemble" qui nous anime - notamment avec les commissions extra-municipales - avance avec élan, pragmatisme et responsabilité.

Avec l'ensemble du Personnel communal et de l'Équipe municipale, que je remercie pour leur travail et leur implication, nous continuerons d'œuvrer avec détermination et enthousiasme, pour prendre les décisions dans "le bon ordre, dans le bon rythme et dans la bonne direction...".

#### Exercer la démocratie.

À quelques jours d'échéances électorales déterminantes pour la Nation, je vous donne rendez-vous pour participer aux scrutins de l'élection présidentielle le 23 avril et le 7 mai et des élections législatives les 11 et 18 juin.

Pour terminer, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une agréable découverte et une bonne lecture de ce nouveau numéro du bulletin Municip@l !

Respectueusement  
Bruno Tufféry

Bruno TUFFÉRY

# Concertation

L'élan citoyen est toujours effectif dans notre village et le travail des commissions extra-municipales se poursuit de façon constructive et avec enthousiasme.

Comme vous le savez, le syndicat de l'eau doit réaliser des travaux de rénovation de la canalisation principale de la Grand'Rue et la municipalité doit effectuer des travaux réglementaires d'accessibilité à la mairie.

Ces travaux représentent une opportunité plus globale de mener un projet d'aménagement du Centre Bourg. Dans ce cadre, la commune sera éligible à de nouvelles subventions (État, région, département) pour :

- Les travaux obligatoires de rénovation de la canalisation d'eau de la Grand'Rue (réalisés par le syndicat de l'eau)
- Des travaux d'accessibilité de la mairie (Agenda d'Accessibilité Programmée, Personnes à Mobilité Réduite)
- L'aménagement de la place de la fontaine.

L'enjeu du projet est la recherche d'un équilibre entre l'histoire de Vénéjan, sa mémoire, son patrimoine, et la manière dont les

Vénéjanais s'approprient le village aujourd'hui.

C'est aussi l'opportunité pour les Vénéjanais de dire ce qu'ils aimeraient voir et faire dans leur village.

Chaque commission a réfléchi et proposé des idées, des suggestions ou soulevé des difficultés. Une mise en commun de toutes ces réflexions et idées a été décidée et depuis trois mois les commissions se sont donc unies pour travailler sur ce projet particulier.

Les débats sont en cours et les partis pris municipaux suivants font écho aux préoccupations majeures des Vénéjanais et sont déjà actés :

- Les platanes doivent "survivre" aux travaux.
- Le lavoir : toit et bassin, ainsi que la fontaine sont préservés.
- Les pavés seront repositionnés après travaux.
- Face à la problématique du stationnement, une réflexion est en cours avec la gendarmerie sur la réglementation à appliquer par Arrêté municipal
- Des places de stationnement seront maintenues sur la place.

Notre prochaine réunion se tiendra "sur le terrain", nous avons décidé en effet de faire le tour des lavoirs

des villages aux alentours afin de nous inspirer du meilleur et aussi d'éviter quelques "erreurs".

Le dynamisme des citoyens Vénéjanais et leur volonté d'agir pour le village nous conforte et nous encourage dans notre démarche de démocratie participative.

## RAPPEL



Les commissions extra-municipales ont fleuri la place de la fontaine et la Grand'Rue, installé une boîte à dons et accueilli une borne canine.

Cette borne canine est destinée à l'usage des propriétaires de chiens qui auront à cœur de participer ainsi à la propreté de la place, mais aussi du village. Pour le bien-être de tous "gardons la maison propre". Préservons notre cadre de vie et les "meilleurs amis de l'homme" resteront nos meilleurs amis.



# Économie - Solidarité

## BUDGET/FINANCES

### LE COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le compte administratif représente la situation comptable d'un exercice comptable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, il représente l'état des finances de la commune et influe sur le budget prévisionnel de l'année suivante.

Ce document permet à la fois de rendre compte de l'utilisation des financements mais permet de dégager le résultat de l'exercice et de proposer son affectation pour le budget de l'année suivante. Le calcul des écarts entre deux comptes administratifs permet de visualiser les économies ou les pertes de certains postes comptables et de trouver des actions d'amélioration.

### CCAS

En 2016, la commune n'a pas versé de participation au budget du CCAS comme les autres années, et aucun don n'a été reversé au CCAS, ce qui explique le déficit de l'exercice 2016. Cependant le résultat de clôture reste positif grâce à l'excédent reporté de 2015.

| FONCTIONNEMENT      |      |              |
|---------------------|------|--------------|
| Dépenses            | 2016 | 6 773,02 €   |
| Recettes            | 2016 | 3 321,00 €   |
| Résultat d'exercice | 2016 | - 3 552,02 € |
| Résultat reporté    | 2015 | 3 782,97 €   |
| Résultat de clôture | 2016 | 230,95 €     |

## SOLIDAR'PUMP

Au pumptrack, chaque canette compte !

**SAMEDI 13 MAI**  
**Journée de solidarité à Vénéjan**

**Recyclage :**  
126 canettes = une trottinette  
670 canettes = un vélo

  
http://knetpartage.fr

  
Card Rhodanien  
cereg  
Vénéjan mon village



### Assainissement

Pour ce budget la commune n'a pas abondé au vu de l'excédent conséquent de 2015, ce qui explique le déficit de l'exercice 2016 avant le report de l'excédent pour la section de l'investissement.

| FONCTIONNEMENT      |      |             |
|---------------------|------|-------------|
| Dépenses            | 2016 | 15 362,06 € |
| Recettes            | 2016 | 18 049,06 € |
| Résultat d'exercice | 2016 | 2 687,00 €  |
| Résultat reporté    | 2015 | 2 257,01 €  |
| Résultat de clôture | 2016 | 4 944,01 €  |

| INVESTISSEMENT      |      |               |
|---------------------|------|---------------|
| Dépenses            | 2016 | 36 181,44 €   |
| Recettes            | 2016 | 16 814,39 €   |
| Résultat d'exercice | 2016 | - 19 367,05 € |
| Résultat reporté    | 2015 | 51 238,78 €   |
| Résultat de clôture | 2016 | 31 871,73 €   |

### Commune

Dans les dépenses et les recettes de fonctionnement se trouvent des ventes de terrains pour 153 600 € qui ne constituent que des écritures de régularisation de sortie du bien du patrimoine de la commune ; la recette "réelle" de la vente de terrains se trouve en investissement.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont donc de 834 932,61 €.

En 2015 nous avons un total de dépenses de 883 015,79 €, nous avons ainsi dégagé une économie de 48 083,08 €.

Les constats :

- La dotation globale de fonctionnement de l'État ne cesse de diminuer, passant de 105 527 € en 2013 à 37 059 € en 2017.
- Les charges de personnel représentent 52,68 % des dépenses réelles. Elles sont stabilisées depuis ces dernières années.

Comme pour le fonctionnement, des régularisations d'écritures antérieures (359 982,58 € en 1997) et de frais d'études (8 064 € en 2016) gonflent le budget investissement. Les dépenses réelles sont de 449 691,44 € pour des recettes réelles de 476 983,62 €.

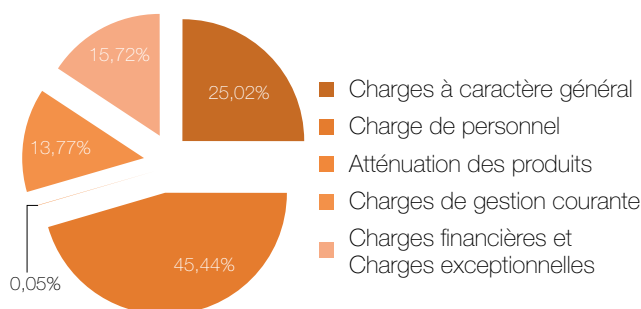
| FONCTIONNEMENT      |      |                |
|---------------------|------|----------------|
| Dépenses            | 2016 | 988 532,71 €   |
| Recettes            | 2016 | 1 116 697,87 € |
| Résultat d'exercice | 2016 | 128 165,16 €   |
| Résultat reporté    | 2015 | 2 045,42 €     |
| Résultat de clôture | 2016 | 130 210,58 €   |

| INVESTISSEMENT      |      |              |
|---------------------|------|--------------|
| Dépenses            | 2016 | 817 737,99 € |
| Recettes            | 2016 | 845 030,20 € |
| Résultat d'exercice | 2016 | 27 292,21 €  |
| Résultat reporté    | 2015 | 138 435,99 € |
| Résultat de clôture | 2016 | 165 728,20 € |

## Commune

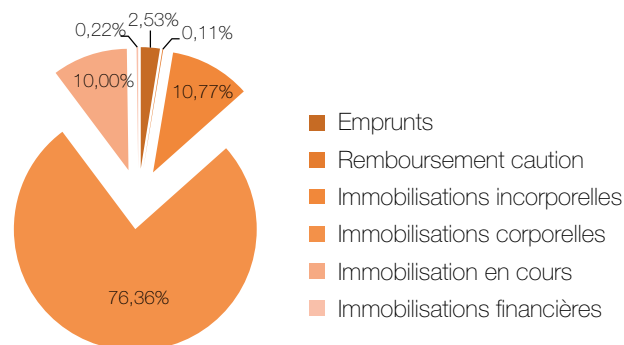
### Fonctionnement

#### DÉPENSES TOTALES

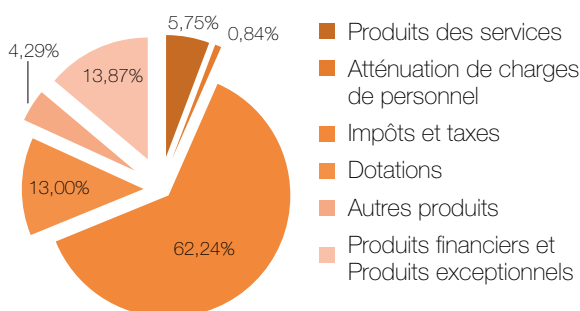


### Investissement

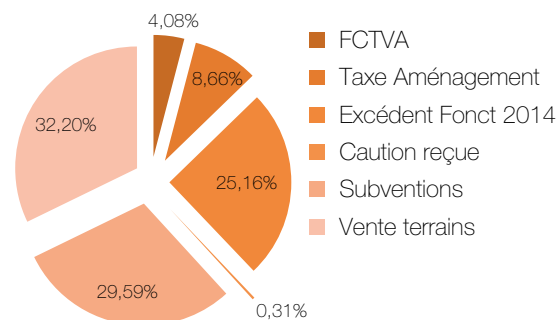
#### DÉPENSES RÉELLES



#### RECETTES TOTALES



#### RECETTES RÉELLES



## AFFECTATION DES RÉSULTATS 2016

Mécanisme d'affectation des résultats au budget de l'année suivante afin d'assurer la continuité des exercices budgétaires.

### CCAS

| FONCTIONNEMENT      |             |        |             |                         |
|---------------------|-------------|--------|-------------|-------------------------|
| Excédent de clôture | 230,95 €    | Report | 230,95 €    | Recettes fonctionnement |
| INVESTISSEMENT      |             |        |             |                         |
| Excédent de clôture | 31 871,73 € | Report | 31 871,73 € | Recettes investissement |

### Commune

| FONCTIONNEMENT      |              |        |              |                         |
|---------------------|--------------|--------|--------------|-------------------------|
| Excédent de clôture | 130 210,58 € | Report | 5 210,58 €   | Recettes fonctionnement |
|                     |              |        | 125 000,00 € | Recettes investissement |
| INVESTISSEMENT      |              |        |              |                         |
| Excédent de clôture | 165 728,20 € | Report | 165 728,20 € | Recettes investissement |

## BUDGETS PRIMITIFS 2017

2017 est une année majeure de notre mandat. En effet, les travaux de restructuration du foyer Maurice Fost ont commencé le 19 décembre 2016 et vont constituer la principale dépense d'investissement. Le montant prévisionnel : 1 650 000 € est subventionné à hauteur de 842 000 €, le complément de financement sera couvert par un emprunt de 450 000 € sur 20 ans à taux 0 et un emprunt *in fine*\* de court terme (2 ans)

de 220 000 € pour pallier le différé de reversement de la TVA.

\* *in fine* : le capital sera remboursé en une fois au terme des 2 ans, lorsque la commune aura perçu le reversement de la TVA.

**Les budgets CCAS, ASSAINISSEMENT ET COMMUNE ont été approuvés à l'unanimité par le conseil municipal le 6 avril 2017.**



### Budget 2017

- Un budget responsable avec des dépenses de fonctionnement maîtrisées par une gestion rigoureuse de l'argent public.
- Des investissements conséquents et une fiscalité stable avec des taux communaux inchangés.

### Budget annexe CCAS

|                                                            |          |
|------------------------------------------------------------|----------|
| Le fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à | 10 010 € |
|------------------------------------------------------------|----------|

### Budget annexe assainissement

|                                                             |          |
|-------------------------------------------------------------|----------|
| Le fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à  | 24 944 € |
| En investissement, les dépenses et recettes s'équilibrent à | 99 034 € |

### Budget principal de la commune

|                                                             |             |
|-------------------------------------------------------------|-------------|
| Le fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à  | 972 200 €   |
| En investissement, les dépenses et recettes s'équilibrent à | 2 044 900 € |

## FISCALITÉ 2017

Maintien des taux d'imposition des taxes directes locales

### TAXE HABITATION (TH)

|         |                               |
|---------|-------------------------------|
| Commune | 6,38 % (inchangé depuis 2012) |
|---------|-------------------------------|

### TAUX FONCIER BÂTI (TFB)

|         |                                |
|---------|--------------------------------|
| Commune | 13,36 % (inchangé depuis 2013) |
|---------|--------------------------------|

### TAUX FONCIER NON BATI (TFNB)

|         |                                |
|---------|--------------------------------|
| Commune | 50,31 % (inchangé depuis 2007) |
|---------|--------------------------------|

### SOLIDARITÉ

Nouveau : le CCAS organise des sessions de mise en pratique des gestes de premier secours, animées par la Croix Rouge.

La première session s'est déroulée le samedi 26 novembre, cinq personnes y ont participé.

Deux autres sessions sont proposées les 6 mai et 28 octobre 2017 (5 à 10 participants par sessions). Les dossiers peuvent être retirés à la mairie.

Pour quel coût ?

- 40 €, le CCAS prenant en charge le tiers de la somme soit 14 €.
- 20 € pour une remise à niveau, le CCAS prenant en charge 7 €.

## Point info



### Nouveaux horaires

Suite au départ en retraite de Mme Vignal, la mairie est fermée le mercredi toute la journée depuis le 10 mars.

Aucune autre modification des horaires d'ouverture des différents services n'est envisagée pour le moment. Rappel des horaires en page 2.

### Dates importantes :

**Élection Présidentielle (bureau ouvert de 8 h à 19 h) :**  
1<sup>er</sup> tour le 23 avril 2017, 2<sup>ème</sup> tour le 7 mai 2017.

**Élections législatives (bureau ouvert de 8 h à 18 h) :**  
1<sup>er</sup> tour le 11 juin 2017, 2<sup>ème</sup> tour le 18 juin 2017.

### Le recensement militaire

Tout jeune Français doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire. Si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents.

Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) ;
- Livret de famille.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement.

Il n'est pas délivré de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

- de ne pas pouvoir participer à la Journée de Défense et de Citoyenneté et en conséquence, de ne pouvoir passer aucun concours ou examens d'État avant l'âge de 25 ans ;
- de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.

### Carte d'identité : Nouvelle procédure

À compter du 7 mars 2017, suite au décret n° 2016-1460 du 28 octobre 2016, la mairie de Vénéjan ne pourra plus traiter vos demandes de CNI; n'étant pas équipée d'un Dispositif de Recueil (Station biométrique), ce service ne pourra plus être assuré.

Il conviendra de vous rapprocher des communes équipées, Bagnols-sur-Cèze pour la plus proche ou toute autre commune disposant de cet outil.

### Pont du Gard

Accès au Pont du Gard simplifié à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017  
Les modalités d'accès au site du Pont du Gard pour les abonnés Gardois changent.

Pour chaque visite à partir du 1<sup>er</sup> janvier, il suffit de vous présenter à l'accueil du site munis :

- de votre carte d'identité\*\*
- d'un justificatif de domicile dans le Gard de moins de 6 mois\*\*

\*\* Documents à présenter par personne et à chaque visite aux points d'accueil du site pendant les horaires d'ouverture.  
Rendez-vous sur [www.pontdugard.fr](http://www.pontdugard.fr)

# Territoire et Ressources Humaines



## RESSOURCES HUMAINES

Une information importante en ce début d'année : le départ en retraite de Mme Ghislaine Vignal au 1<sup>er</sup> avril 2017 après 30 années de bons et loyaux services à la Mairie du village.

Nous la remercions et lui souhaitons une longue retraite, agréable et active.

## 30 ANS DE MAIRIE : UNE TRANCHE DE VIE PAR MME GHISLAINE VIGNAL

*"Lorsque j'ai débuté en 1982, Mme Gisèle Salpin (secrétaire de Mairie) et moi-même "cohabitions" dans la salle des mariages, la grande table faisant office de bureau. Nous tapions les courriers sur une machine à écrire mécanique, ce qui n'était pas le "top" lorsque nous devons établir les listes électorales en double exemplaire avec un papier carbone. Un poêle à mazout nous servait de chauffage, il fallait penser le dimanche soir à venir le remplir et le remettre en route pour avoir chaud le lundi matin.*

*Puis tout a évolué petit à petit, la machine à écrire mécanique a été remplacée par la machine à écrire électrique, nous avons chacune un bureau, même le Maire a eu le sien (auparavant il "squattait" la pièce où se trouvait le cadastre) et le chauffage électrique a remplacé le poêle à mazout...*

*Et puis, est arrivé "l'ère informatique" avec le premier ordinateur. Je dois avouer qu'au début je n'étais pas du tout amie avec lui... on ne s'entendait pas trop !!! Aujourd'hui je suis plus au "top", tout étant maintenant informatisé.*

*30 années d'un travail intéressant, multiple et varié au service du public.*

*Service public qui à l'heure de mon départ à la retraite, hélas, commence à s'étioler dans le milieu rural, et finira par disparaître au fil des années."*

Son départ ne sera remplacé que par un mi-temps, ainsi Mme Nadine Poutas est passée à temps plein pour la mairie.

Les dépenses de personnel sont contenues autour de 450 000€ / an, ce qui représente un peu plus de 50% des dépenses totales de fonctionnement.

La pratique des évaluations professionnelles individuelles permet de fixer des objectifs aux agents et contribue ainsi à établir des relations claires et franches avec les élus.

En 2016, la formation a bénéficié à la plupart des personnels administratifs et techniques pour des durées variables de 1 à 2 jours mais aussi de plus de 15 jours pour certains.

Ainsi Mme Sophie Valla, après sa formation d'intégration au grade de Rédacteur, a bénéficié d'une formation approfondie sur l'urbanisme. De même, Mme Nadine Poutas a suivi la formation appelée "parcours de secrétaire de mairie" afin d'acquérir une vue d'ensemble de la fonction.

À noter également, la formation en matière de sécurité, de M. Anthony Torossian qui assure les fonctions d'assistant de prévention.

La formation, outil de l'adaptation à l'emploi et à l'amélioration des compétences, participe également à la promotion professionnelle. Ainsi, deux agents suivent des préparations aux concours administratifs.

En 2017, le plan de formation met encore l'accent sur ces deux volets.

## TERRITOIRE

### SABRE/SPANC

À noter que le SPANC sous-traite dorénavant les visites de contrôle des installations d'assainissement non collectif à la SAUR. Bien que le tarif de la prestation ait diminué, le conseil syndical a confirmé le tarif de visite à 150 € afin de constituer quelques provisions.

Nos représentants veilleront à ce que le tarif des visites corresponde aux besoins réels du service.

### SIAEP

Les travaux qui ont eu lieu récemment se sont bien déroulés, il a été procédé à la vidange totale du réservoir de 1000 m<sup>3</sup>, son nettoyage par raclage du fond ainsi que sa désinfection selon les préconisations de l'Agence Régionale de Santé.

Les vannes de sectionnement des différents circuits ont également été remplacées car leurs manœuvres commençaient à être difficiles.

Les tuyauteries ont également été restaurées par une couche de peinture.

# Vie publique

## RAPPEL

+ d'info sur le site [www.venejan.fr](http://www.venejan.fr)

### RENCONTRES VÉNÉJAN NATURE

sur le thème "du blé au pain".

Le 18 juin 2017 à partir de 10 h.

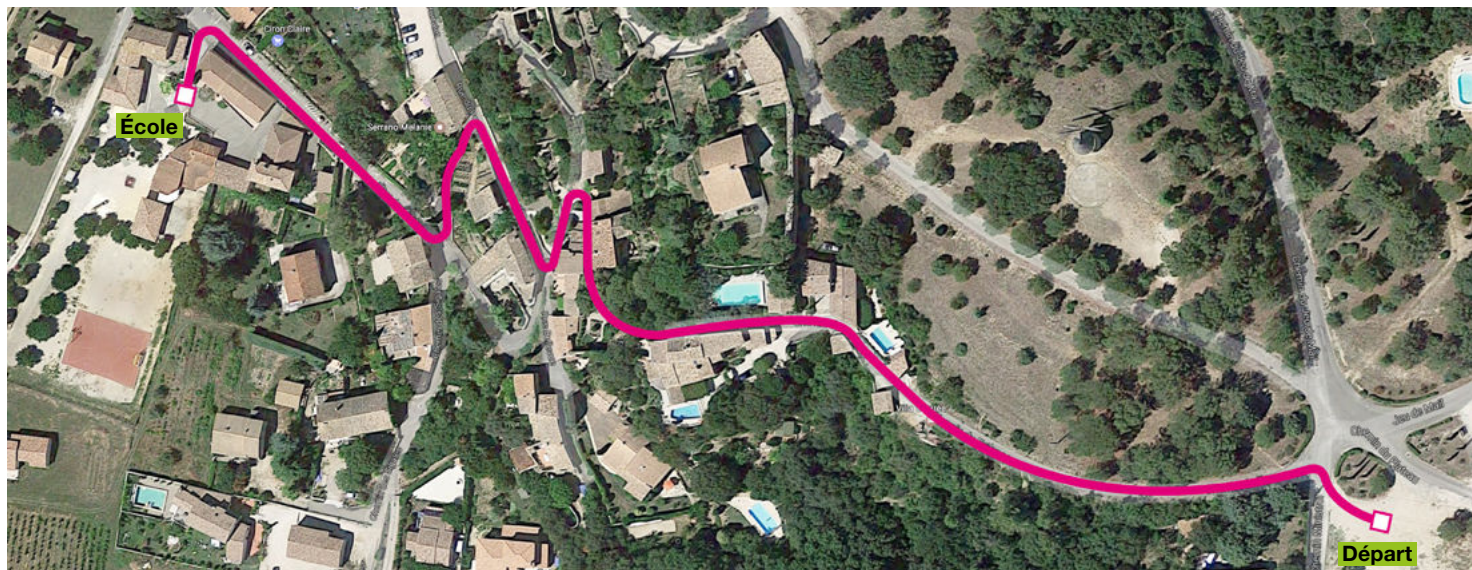
Au moulin.



## VIE SCOLAIRE

### Le pédibus®

Tous les matins en période scolaire, le Pédibus® du plateau part à 8 h 45 du parking du moulin. Dans un climat convivial, les enfants (plus d'une dizaine en moyenne) rejoignent l'école les Colibris par le chemin du Fournas. L'itinéraire (cf. carte ci-dessous) est sécurisé.



Les enfants sont accompagnés, tous les jours, d'Annie Canaud (ATSEM en petite et moyenne sections) et d'un parent sur la base du volontariat.

Ce service est ouvert à tous les enfants de l'école, gratuit et ne nécessite aucune réservation !

Tout le monde est bienvenu.

**Alors les beaux jours arrivant, n'hésitez pas à venir découvrir ce Pedibus® et partager avec nous cette petite promenade matinale.**

### NAP / Garderie / Cantine

À la rentrée 2017, les Nouvelles Activités Périscolaires auront lieu le lundi après-midi comme le prévoit le PEdT (Plan Éducatif Territorial) de Vénéjan/Saint-Nazaire/Saint-Alexandre/Saint-Etienne-des-Sorts.

Les tarifs des NAP restent inchangés ainsi que les tarifs de la garderie.

Conformément à l'augmentation des tarifs du prestataire, les tarifs de la cantine évoluent comme suit :

Le Bulletin Municip@l ! • VÉNÉJAN N°5 • AVRIL 2017 • 9

#### REPAS CANTINE

|                                                |                                            |
|------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| Tarif réduit 1 (QF ≤ 900)                      | 3,30 €                                     |
| Tarif réduit 2 (QF > 900)                      | 4,00 €                                     |
| Tarif exceptionnel (repas réservé hors délais) | Si tarif 1 = 4,95 €<br>Si tarif 2 = 6,00 € |
| Tarif adulte                                   | 5,15 €                                     |

## Vénéjan Nature nouvelle date

Le dimanche 18 juin 2017 nous vous donnons rendez-vous pour une nouvelle édition des Rencontres Vénéjan Nature. Vous noterez le changement de date : après deux années catastrophiques d'un point de vue météorologique, la municipalité a décidé de maintenir cette fête très appréciée, familiale, conviviale, ludique mais à une saison que nous espérons plus propice.

Ainsi le 18 juin, avec un thème original qui mettra en lumière notre moulin à vent et tous les savoir-faire qui lui sont associés, nous vous proposons une journée "du blé au pain" qui coïncide avec la journée du patrimoine de pays et des moulins.

La formule de cette journée ne change pas : ateliers, spectacle, marché de produits locaux, démonstration du moulin, tout cela toujours gratuit et avec le soutien des associations Vénéjanaises volontaires.

Venez nombreux partager "le pain" avec nous.

## VénéJazz

Suite au succès de la première édition, VénéJazz se déroulera cette année le samedi 9 septembre 2017 en gardant le même principe : à partir de 18 h les concerts se succéderont entre l'esplanade du donjon, la chapelle Saint-Jean-Baptiste et la scène du vieux village.

La programmation est en cours, elle vous sera communiquée dans les plus brefs délais. VénéJazz sera précédé de la journée du "agir ensemble" qui permettra d'accueillir les nouveaux Vénéjanais et de promouvoir l'action associative (Forum des associations). Tous les détails seront diffusés prochainement.



## COMMUNIQUÉ DE L'ASV : BODÉGA NOUVELLE FORMULE



"En 2003, avec pour double objectif de dynamiser le village et assurer le budget du club, les dirigeants de l'AS VENEJAN décident de relancer la Fête du village en sommeil depuis quelques années.

Le succès est très vite au rendez-vous, et grâce au soutien de la municipalité et l'aide de nombreux bénévoles et amis du club, ce ne sont pas moins de 9 fêtes votives qui se succéderont sur la place du village.

En 2012, la fête est victime de son succès grandissant. Conditions de sécurité et nuisances, conduisent la municipalité à demander aux organisateurs de réfléchir à un autre lieu et un autre modèle d'organisation.

C'est ainsi que la 1<sup>ère</sup> BODEGA "made in Vénéjan" est née et a changé de lieu le 23 juin 2013. Elle se déroulera désormais au boulodrome municipal et sur une journée seulement.

Encore une fois, le public vient nombreux.

Mais au fil des années, la fête, devenant moins familiale qu'à ses débuts, l'équipe décide de la remanier avec une nouvelle formule. De nouveaux bénévoles vont se joindre à eux pour apporter leur

contribution aux nouvelles idées.

C'est donc le 24 juin, toujours au boulodrome que la journée démarrera avec le concours de belote organisée avec l'aide de l'association Véné'Jeux. À midi, l'apéro grillades sera animé par le groupe Sixroses. À 14 h, le concours de boules s'installera avec des doublettes montées.

Il est à préciser que la buvette et la petite restauration fonctionneront toute la journée.

La grande nouveauté sera le repas dansant dans le plus pur style guinguette. La soirée démarrera avec l'apéro suivi d'un repas assis qu'il faudra réserver, les places étant limitées. Qui dit guinguette, dit musique et danseurs dans la plus pure tradition parisienne. Puis à 22 h 30, place au groupe Puzzle pour une fin de soirée où la musique pour les plus jeunes prendra son essor.

L'accès à la bodéga se fera toujours en s'acquittant de l'entrée qui donnera droit à des boissons. Ce prix a été revu à la baisse.

Faire revenir les Vénéjanais de tout âge avec une fête dans un esprit village, tel est le challenge relevé par la nouvelle équipe".



## LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

### Foyer

Après deux ans d'études, de recherche de financement et de démarches administratives, le chantier est lancé. Le 6 mars la démolition a commencé, la mise à nu du bâtiment, la cage de l'ancien monte-charge a disparu, le bâtiment est ouvert aux 4 vents.

Pour ce projet, les déchets sont triés grâce à la mise en place de bennes, pour un chantier propre.

17 entreprises (dont 14 gardoises) réaliseront l'intégralité de cette réhabilitation.



### Autres travaux prévus :

- La partie de toit non refaite au nord de la Mairie présente des fuites, elle va donc être rénovée.
- Une remise en état progressive a lieu sur les bâtiments communaux destinés à la location. Il a été constaté des désordres : humidité, problème de chauffage, de sol, de vieillissement des matériaux...

## VOIRIE / ESPACES VERTS

### Voies et chemins

Une campagne de remise en état de la voirie a été menée principalement pour traiter les "nids de poules" qui apparaissent un peu partout sur la commune. De même les différents affaissements route de la gare au niveau des "bouches à clé" d'adduction d'eau potable ont été repris.

### Espaces verts

Nous avons pu bénéficier de l'équipe de débroussaillage de l'association "Familles Rurales" dans le cadre d'un chantier d'insertion. Nous n'hésiterons pas à les solliciter pour d'autres missions.

La taille des arbres gênants se poursuit avec par exemple celle réalisée au niveau du carrefour de la traverse du plateau qui améliore la visibilité.

## RÉSEAUX

### Assainissement

- Une extension de l'assainissement a été réalisée chemin du Fournas.
- Le schéma directeur d'assainissement est en cours de réalisation, il permettra de détecter les dysfonctionnements et de programmer de futurs travaux de remise en état et d'extension.
- En parallèle, un schéma d'aménagement pluvial est lancé. Il faudra en effet éviter au maximum les entrées d'eaux parasites dans l'assainissement collectif et donc trouver en amont des solutions pour gérer le ruissellement.

### Éclairage public

Nous réfléchissons à des économies d'énergie. Il est possible sur certains modèles de lampadaires de réaliser une "gradation" par diminution de la puissance de l'éclairage, ce qui permet d'éviter l'extinction totale que certaines communes ont mise en place.

Le changement progressif des lampes "énergivores" par le Syndicat Mixte d'Électricité du Gard et son prestataire ENGIE permet déjà de réduire la consommation. Cependant cette réduction est contrebalancée par l'ajout de nouveaux points d'éclairage (Chemin de Font-Froide, et à venir Passadouire, Rascas Sud, Montade). À noter que ces derniers travaux sont pris en charge en totalité par le syndicat (au maximum 20 000 € par an).



| Dates                        | Événement                                   | Lieux                                                                    | Contacts                         |
|------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| 6 mai 2017                   | Concours de boules de la ville              | Boulodrome                                                               | La boule Vénéjanaise             |
| 8 mai 2017                   | Vide grenier                                | Plateau                                                                  | Familles Rurales                 |
|                              | Exposition généalogie                       | Chapelle Saint-Jean-Baptiste                                             | Racines                          |
| 13 mai 2017                  | Journée de solidarité                       | Pumptrack                                                                | Mairie, REVE, Knet Partage       |
| 20 mai 2017                  | Rencontre Chorales                          | Chapelle Saint-Jean-Baptiste                                             | TEELGO                           |
|                              | Mini Olympiades                             | Stade                                                                    | Le Sou des écoles                |
| 9 juin 2017                  | Réunion de quartier                         | École les Colibris 18 h 30                                               | Mairie                           |
| 11 juin 2017                 | Marche solidaire vers Gicon                 | Départ du Plateau                                                        | TEELGO                           |
| 18 juin 2017                 | Rencontre Vénéjan Nature                    | Moulin                                                                   | Mairie                           |
| 24 juin 2017                 | Concert "Gala Trio"                         | Chapelle Saint-Jean-Baptiste                                             | -                                |
|                              | Bodéga nouvelle formule                     | Boulodrome                                                               | ASV                              |
| 1 <sup>er</sup> juillet 2017 | Fête de l'école                             | École les Colibris                                                       | Le Sou des écoles                |
| 3 juillet 2017               | Remise des dictionnaires aux CM2 de l'école | Chapelle Saint-Jean-Baptiste                                             | Mairie                           |
| 4 juillet 2017               | Soirées Musicales                           | Chapelle Saint-Jean-Baptiste                                             | Les soirées Musicales de Vénéjan |
| 6 juillet 2017               | Soirées Musicales                           | Chapelle Saint-Jean-Baptiste                                             | Les soirées Musicales de Vénéjan |
| 7 juillet 2017               | Concert Rock                                | Moulin                                                                   | TEELGO                           |
| 13 & 14 juillet 2017         | Fête Nationale                              | Place de la Fontaine                                                     | Comité des Fêtes                 |
| 22 juillet 2017              | Concert                                     | Chapelle Saint-Jean-Baptiste                                             | -                                |
| 9 septembre 2017             | Journée "Agir ensemble"                     | Chapelle Saint-Jean-Baptiste                                             | Mairie                           |
|                              | VénéJazz                                    | Chapelle Saint-Jean-Baptiste / Scène du vieux village / Autour du Donjon | Mairie                           |
| 8 octobre 2017               | Course des sources                          | Moulin                                                                   | Mairie                           |
| 14 octobre 2017              | Concert 2 pianos                            | Chapelle Saint-Jean-Baptiste                                             | -                                |
| 15 octobre 2017              | Concert apéro                               | Chapelle Saint-Jean-Baptiste                                             | -                                |

Photo 1 : L'observatoire du Baron - Photo 2 : Anneau au moulin - Photo 3 : Pierre tombale au donjon de la Chapelle Saint-Jean-Baptiste  
 Photo 4 : Les bassins de la sources de font froide - Photo 5 : Les pierres du rempart - Photo 6 : Les chênes de l'esplanade du Moulin

